

# AVIS IMPORTANT

Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de L'Islet-Sud

## Semaine de cueillette des déchets : Bacs verts



## Semaine de cueillette de récupération : Bacs bleus



Il est très important d'utiliser le bac approprié pour déposer les déchets et la récupération et de respecter l'horaire des cueillettes.

**Ne mettez pas des bacs bleus et verts sur le bord du chemin car celui qui ne correspond pas à la cueillette en cours ne sera pas ramassé.**

Depuis quelques années, le site d'enfouissement situé à Sainte-Perpétue est fermé car il ne respectait plus les normes établis par le Ministère de l'Environnement. Nous avons donc dû trouver une alternative afin de pouvoir se débarrasser de nos matières résiduelles. Donc, nous avons pris la décision d'opérer un Centre de transfert qui consiste à accumuler les matières dans un grand réservoir pour ensuite les transférer dans une remorque compacteur hermétique. Ensuite, les déchets sont expédiés au site d'enfouissement de St-Rosaire près de Victoriaville tandis que la récupération est expédiée au centre de tri de St-Pascal afin d'être revaloriser. Il est donc très important de ne pas mêler les matières.

Portez une attention particulière aux matières que vous déposer dans les bacs verts. Prenez le temps d'analyser si ce que vous jetez ne pourrait pas être récupéré, car les matières qui se retrouvent aux déchets coûtent beaucoup plus chers que ce que nous récupérons! Sur chaque tonne de déchets que nous expédions à l'enfouissement, nous payons des redevances au Ministère de l'Environnement.

Nous comptons sur votre collaboration!